



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E43648

VALABLE JUSQU'AU 27/04/2024

ÉDITÉ LE 19/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1982

Forme juridique : SA

Capital : DEPUIS LE 14/04/2015
650 000

Raison sociale : LA LOUISIANE

18 RUE BUZELIN
75018 PARIS 18

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PARIS 32610261300022

Siret : 326 102 613 00022

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 210095600133

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1247001 / 001 349035/52

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1247001/001 349035/52

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2023

Téléphone : 01 46 07 12 07

Portable :

Site Internet :

E-mail : m.graca@la-louisiane.fr

Responsabilité légale :

VENTURINI CYRIL PRÉSIDENT CONSEIL D'ADMINISTRATION

Fax : 01 42 09 17 50

Effectif moyen : 159

Tranche de classification : EFF5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	18/04/2023
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	28/04/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE PARIS
20 BIS RUE BOISSIERE
RDC
75016 PARIS CEDEX 16

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.